



Haiti Emergency Food Security Response program (Plateau Central et Nord-Est)

Mission d'appui technique à l'exécution des activités de suivi, évaluation, redevabilité, apprentissage et documentation du projet.

Termes de référence

Juillet 2024

Introduction

CARE est l'une des plus grandes organisations de lutte contre la pauvreté au monde, apportant une aide aux personnes touchées par des situations d'urgence et contribuant à l'autonomisation économique qui renforce les moyens de subsistance à long terme.

Ce qui constitue aujourd'hui un vaste réseau de partenaires travaillant à l'échelle mondiale pour lutter contre l'injustice sociale a commencé avec un simple programme de secours d'urgence, livré il y a plus de sept décennies.

Contexte

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle est omniprésente et chronique en Haïti, le pays étant classé 109^e sur 116 pays dans l'Indice de la faim dans le monde 2021¹. L'insécurité alimentaire chronique est estimée à environ 50% en Haïti, l'un des niveaux les plus élevés au monde (PAM, 2022)². La dernière analyse IPC (mars 2024) réalisée par la CNSA (Instance Nationale de Suivi et de Coordination de la Sécurité Alimentaire) montre une aggravation majeure de la crise alimentaire en Haïti avec 5,0 millions de personnes, soit la moitié de la population, connaissant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë ; par rapport à l'analyse d'août 2023 (4,4 millions). La situation humanitaire, déjà catastrophique, s'est détériorée récemment. Vers la fin du mois de février 2024, une forte augmentation du niveau de violence dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince a été observée. Cette violence généralisée a non seulement forcé de

¹ <https://www.globalhungerindex.org/ranking.html>

² https://haiti.un.org/sites/default/files/2022-06/WFP%20Haïti%20Country%20Brief_May%202022.pdf



nombreux ménages à quitter leur foyer, entraînant le déplacement massif de plus de 300 000 personnes, mais a également entraîné la perte de moyens de subsistance et de possibilités d'emploi.

De plus, on constate une augmentation du coût du panier alimentaire dans sept départements sur dix : Ouest (+10%), Grande Anse (+9%), Sud-Est (+2%), Sud (+2%), Nord-Ouest (+1%), Centre (+1%) et Département du Nord (+0,3%). Cela est dû à l'augmentation des prix des produits alimentaires de base tels que les haricots, le riz, le maïs et, dans une moindre mesure, la farine de blé.

Dans ce contexte, avec le financement de l'USAID/BHA, CARE Haïti implante un projet de sécurité alimentaire permettant de répondre à la situation critique des ménages en insécurité alimentaire dans neuf communes des départements du Nord-Est et du Centre. Ce projet d'une durée de 12 mois vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le rétablissement rapide de la production alimentaire locale pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë et chronique (femmes, hommes, filles et garçons) dans les départements suscités.

Le projet prévoit de soutenir 2,540 ménages avec une aide alimentaire en espèces. CARE mettra en place un programme de micro-subventions pour l'agriculture communautaire afin d'accorder des micro-subventions aux petits exploitants agricoles éligibles qui cherchent activement à reprendre leurs activités agricoles, après leur participation à des activités de travail contre rémunération. Chaque petit agriculteur agricole éligible recevra une subvention d'intrants agricoles d'une valeur de 350 à 450 USD, en fonction des besoins. Le projet vise à soutenir un total de 150 micro-subventions.

En outre, 1,397 ménages constitués de 6970 personnes environ seront ciblés pour participer à des interventions « argent contre travail » (CFW) dans la zone du projet. Au total, 7035 bénéficiaires bénéficieront directement de l'amélioration de la production agricole.

Pour la composante nutrition et changement de comportement, le projet vise à atteindre 1200 enfants de moins de cinq ans (0-59 mois) et 2110 femmes enceintes et allaitantes avec des interventions spécifiques à la nutrition par le biais de BHA Environ 1050 personnes auront reçu des interventions de changement de comportement pour améliorer les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, ainsi que les pratiques de prévention du choléra et du covid-19.



Conformément aux exigences de conformité du bailleur et de la CARE Haiti, un processus d'adjudication du marché de prestation des services d'appui et accompagnement technique sur le volet du projet sera ouvert à travers un appel d'offre.

Ainsi, ces présents termes de référence définissent le cahier des charges de la mission d'appui technique à l'exécution des activités de suivi, évaluation, redevabilité, apprentissage et documentation du projet. La mission vise à assurer un suivi et mesure continue des indicateurs de performance et d'impact du projet. Les indicateurs de performance et d'impact de référence du projet sont définis dans différents documents clés du projet dont les principaux sont, parmi d'autres, le tableau de suivi des indicateurs, le cadre de suivi et d'évaluation du projet, le plan de gestion adaptée du projet, le cadre de redevabilité envers les personnes affectées, etc.

Les services du/des prestataire.s intéressé.s par cette mission permettront de mettre à la disposition de l'équipe de gestion du projet des informations sur le statut du rendement et les apprentissages engendrés par les activités du projet d'une manière continue et à temps réel. Ceci permettra à l'équipe de gestion du projet d'anticiper et de prendre des actions de remédiation de ce qui ne marche pas et ou de renforcement ou répliation des bonnes pratiques et apprentissages documentés.

Description de la mission

L'appui technique recherchait a pour objet d'exécuter, sous les directives du chef de projet HEFSRP, les éléments constitutifs du dispositif de suivi, évaluation, redevabilité, apprentissage et documentation du projet définis et ou annoncé dans différents documents clés du projet. Ces éléments pris individuellement constituent des mandats distincts. Toutefois, une fois ces mandats mises en commun, ils ont vocation d'assurer une mise en œuvre du projet de qualité et de là la réalisation d'important changement et impact dans les vies des bénéficiaires cibles.

Ainsi, la mission consiste à exécuter les mandats décrit ci-dessous :

- ❖ **Lot 1 : L'analyse de situation référentielle de départ du projet (Etude de ligne de Base):** Le.s prestataire.s aura/auront pour mission de réaliser une étude permettant d'établir la situation de référence de départ du projet sur ses indicateurs de rendements et d'impacts. L'étude permettra de définir les valeurs de références des indicateurs obligatoires et supplémentaires du projet. L'étude devra être exécuté selon les termes de références définis par le projet et discuter et convenue avec le prestataire et les



partenaires du projet. Les termes de référence de l'étude vont définir la méthodologie, le calendrier d'exécution de l'étude concernée et les livrables attendus.

- ❖ **Lot 2 : Les enquêtes et sondages orienté vers les activités** : Le.s prestataire.s aura/auront pour mission, sous la supervision du responsable de Suivi Evaluation, Redevabilité et Apprentissage du projet (SERA), de réaliser des enquêtes de satisfaction et des sondages d'opinion visant à évaluer les effets générés par les activités clés du projet, notamment les transferts monétaires inconditionnels et conditionnels,
- ❖ **Lot 3 : Les enquêtes CAP initiale et finale** : Le.s prestataire.s aura/auront pour mission, sous la supervision du responsable de Suivi Evaluation, Redevabilité et Apprentissage du projet (SERA), de réaliser des enquêtes les activités d'éducation, sensibilisation et informations notamment à travers deux enquêtes CAP (**Connaissances, Attitudes et Pratiques**) spécifiquement liées au volet nutrition du projet, etc. Les enquêtes et sondages d'opinions à commander seront exécutés sur la base des termes de références définis par le projet et convenu avec le.s prestataire.s concerné.s. Les termes de référence vont définir la méthodologie, le calendrier d'exécution de l'étude concernée et les livrables attendus.
- ❖ **Lot 4 : Gestion du mécanisme de redevabilité du projet** : Le.s prestataire.s aura/auront pour mission de mettre en œuvre, sous les directives du chef de projet, le mécanisme de collecte, analyse, rapportage et partage d'information sur les plaintes et retour d'information défini par le projet. Le.s prestataire.s sera responsable d'assurer la mise en œuvre du système de redevabilité du projet à travers toute la zone du projet ainsi que de la documentation des apprentissages tirés de l'utilisation du système. Le.s prestataire.s devra utiliser les matériels et guides en matière de redevabilité envers les personnes affectées du bailleur de la CARE. Ces matériels lui/leurs sera/seront fournis par l'équipe projet. Aussi, l'équipe du projet va définir et convenir avec le.s prestataire.s une fréquence de collecte, analyse, et partage des rapports sur les retours d'informations et plaintes collectés.
- ❖ **Lot 5 : Réhabilitation et restauration des ressources agricoles** : L'opérateur devra effectuer une évaluation complète des actifs collectifs à réhabiliter et des pratiques agricoles actuelles à renforcer, Il devra donc identifier les ressources et les besoins des petits exploitants agricoles dans les municipalités cibles. Ce travail consistera également à faire ressortir les principales contraintes



et opportunités pour la reprise et le développement de l'agriculture dans les zones cibles. Élaborer un plan détaillé pour le rétablissement et la réhabilitation des actifs productifs, notamment concernant la conservation des sols et de l'eau, la diversification des cultures et la gestion du bétail et l'accès aux champs agricoles. Ces interventions visant à renforcer la résilience des petits exploitants agricoles face devra permettre aux petits producteurs de faire face aux changements climatiques ainsi qu'aux fluctuations du marché par le biais d'activités locales notamment. Fournir des recommandations pour un appui technique aux agriculteurs sur les meilleures pratiques agricoles, les techniques agricoles durables et la gestion des ressources adaptés au contexte local.

- ❖ **Lot 6 : Évaluation rapide de l'égalité entre les sexes.** Cette évaluation vise à identifier les défis à relever pour assurer l'égalité des sexes en ce qui concerne l'accès et l'utilisation de l'aide alimentaire humanitaire d'urgence dans la géographie du projet. L'opérateur réalisera une évaluation mettant en évidence les changements dans la dynamique de genre en ce qui concerne l'accès et l'utilisation de l'aide alimentaire humanitaire d'urgence. Cette évaluation aidera à mieux comprendre les défis actuels et les stratégies utilisées par les populations sur la base du genre pour accéder à l'aide alimentaire humanitaire d'urgence et l'utiliser. Cette étude doit permettre de mettre en évidence les stratégies d'adaptation spécifiques pour les femmes, les hommes, les garçons, les filles et d'autres groupes marginalisés en période d'aide alimentaire humanitaire et non humanitaire. Cette étude contribuera à éclairer la réponse humanitaire sectorielle et sera partagée avec les communautés (hommes, femmes et jeunes) non seulement comme moyen de vérifier les résultats, mais aussi comme plate-forme de discussion sur la manière d'améliorer l'égalité d'accès, la protection et la participation à l'aide humanitaire d'urgence.
- ❖ **Lot 7 : Géo repérage et démarcation et certification de parcelles agricoles :** L'opérateur sera chargé de (1) collecter des coordonnées géographiques du tracé des périmètres des terres agricoles collectives/communales et individuelles adjacentes ; (2) délimiter sur supports numériques et sur cartes analogiques les périmètres avec les voisins immédiats avec l'appui des autorités locales (CASEC et mairies) ; et (3) produire et délivrer des certificats communautaires personnalisés de non-contestation des propriétaires et/ou exploitants mandatés des terres agricoles ayant été l'objet du géo repérage. Les activités de géo repérage viseront à terme à cartographier, confirmer et faciliter la production et la distribution de 250 à 300 certificats individuels de non-contestation de présence aux agriculteurs exploitant une parcelle dans les communes cibles de la composante agriculture du



projet. Cela devra permettre d'augmenter la probabilité pour les petits producteurs de participer à des activités organisées ou à des programmes visant à créer ou à raviver des liens entre les petits exploitants agricoles et les acheteurs ou agrégateurs organisés de produits locaux.

- ❖ **Lot 8 : Accompagnement dans l'implémentation et la maintenance d'un système digital de gestion et de traçabilité des informations des bénéficiaires du projet :** Le.s prestataire.s aura/auront pour mission, sous la supervision du chef de projet ou son délégué, de piloter, et accompagner la mise en œuvre d'une application d'identification et de traçabilité de la participation des bénéficiaires déjà conçue et en cours d'implémentation dans les activités du projet. Le.s prestataire.s aura/auront également à assurer la maintenance et le bon fonctionnement du système. L'exécution de ce mandat sera guidée par un cahier des charges qui sera défini par le projet. Ce dernier va décrire le processus et calendrier de conception ou modelage de la solution, du test du concept ou modèle, du pilote et réplique à l'échelle de la solution.
- ❖ **Lot 9 : Revue participative finale et documentation du projet :** Le.s prestataire.s aura/auront pour mission de réaliser une revue participative finale afin de documenter les expériences et progrès réalisés par le projet. La revue devra être exécutée selon les termes de références définis par le projet et discutés et convenus avec le prestataire et les partenaires du projet. Les termes de référence de la revue vont définir la méthodologie, le calendrier d'exécution de l'étude concernée et les livrables attendus.

Méthodologie ou stratégie d'exécution

Tout prestataire ou groupe des prestataires intéressés par l'exécution d'un lot ou groupe des lots décrit précédemment devra soumettre à la CARE Haiti un dossier d'expression d'intérêt constituant d'une proposition de méthodologie détaillée de mise en œuvre du lot ou du groupe de lots visé. La méthodologie proposée devra tenir compte de la taille de la population cible du projet et des caractéristiques et compétences spécifiques pour la réalisation de chacun des lots. Le.s prestataire.s intéressé.s devra/devront décrire la corrélation directe entre sa méthodologie proposée et la mesure des indicateurs d'impact clés du projet suivants :

- Amélioration du score de consommation alimentaire.



- Amélioration du niveau de participation des femmes dans la prise de décision sur les ressources allouées à l'alimentation du ménage.
- Réduction des stratégies négatives de survie.
- Amélioration des pratiques ou ressources de production.
- Amélioration de la qualité de consommation alimentaire des enfants de 0-5ans et des femmes enceintes ou allaitantes.
- Nombre des personnes ayant directement et indirectement bénéficié de l'assistance du Bureau d'Assistance Humanitaire de l'USAID.
- Etc.

Durée de la mission

A définir à la suite des négociations de l'expression d'intérêt et la signature de la convention de partenariat – conformément au calendrier de mise en œuvre du projet.

Considérations spécifiques

- Les différents mandats de la mission doivent être exécutés selon les orientations et calendriers de réalisation définis et convenus avec l'équipe de gestion du projet. Pour ce faire, chaque mandat sera guidé par des termes de référence ou cahier des charges définis et approuvés par la CARE.
- Chaque mandat sera soutenu par un certain nombre des livrables attendus. Ces derniers seront définis dans les termes de référence ou cahier de charges.
- La langue de rapportage des différents livrables par mandat doit être présenté impérativement en **Français et en anglais**.
- Les documents ou outils de travail dans l'exécution des différents mandats dans les communautés cibles du projet doit impérativement être en créole et en français.
- La soumission des rapports des livrables doivent respecter les échéanciers définis dans les termes de référence ou/et contrat.

Modalités de soumission de l'offre

L'offre du soumissionnaire **doit respecter la structure suivante** :



Envoyer une offre technique et une offre financière **sous pli fermé** et **scellée** à l'adresse physique de CARE Haiti : 92, rue Grégoire, Pétion-Ville, Haiti.

Une offre technique :

Les soumissionnaires incluront dans leur dossier une offre technique contenant impérativement :

- Une lettre de soumission dûment datée et signée, avec nom, qualité et adresse complète du fournisseur/prestataires
- Une méthodologie dans laquelle le soumissionnaire démontre sa compréhension de la mission, l'approche à adopter et la présentation des livrables indiquant
- Tout document en cours de validité prouvant son existence légale dans le pays d'installation (Patente, carte identité professionnelle, matricule, Quitus) ;
- Un calendrier détaillé des activités par Lot.
- Les preuves des expériences acquises : avoir au moins 5 ans d'expériences dans le domaine du même type et avoir réalisé au moins 2 marchés de ces types et fournir les attestations de bonne fin des travaux réalisés ;
- Les références professionnelles du fournisseur ou de l'entreprise telles que :
 - L'adresse de la société ou de l'entreprise ;
 - Le domaine de spécialisation de la société ;
 - La liste et les adresses des « clients, entreprises » pour ce type de service ;
 - Le profil de l'entreprise et les CV des consultants

Une Offre financière (à fournir dans une enveloppe scellée séparée)

L'offre financière doit être faite au moyen de bordereaux de prix correspondant. Le bordereau de prix complété sera dûment signé et daté.

Demande d'information

Envoyer un courriel avec vos questions à l'adresse suivante : ivenert.amelus@care.org

CRITÈRES D'EXCLUSION ET DE SÉLECTION DE L'OFFRE

Les offres pourront être rejetées sur la base des critères suivants, non limitatifs :

- Les enveloppes non cachetées et non scellées
- Non-conformité aux conditions générales et modalités d'établissement dans le TDR ;
- Absence des documents énumérés

N. B. Dans tous les cas, la décision finale revient au Comité d'appel d'Offres.

L'offre sera sélectionnée sur les critères suivants :

1. Critères d'Évaluation des offres 70%
Offre technique 70% <ul style="list-style-type: none">• La présentation de la proposition est-elle claire, et la succession des activités/étapes ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ? 15%• Une méthodologie dans laquelle le soumissionnaire démontre sa compréhension de la mission, l'approche à adopter et la présentation des livrables 20 %• Les aspects importants de la qualité du contrôle de la livraison des livrables suffisamment détaillée suivant le TDR ? 15%• Le calendrier est-il détaillé par rubriques d'activités ? 5%• L'expérience du fournisseur dans la réalisation des missions similaires est-elle prouvée (au moins 5 années d'expérience, preuve de contrats déjà exécutés avec des références à contacter) 15%
Offre financière 30% <ul style="list-style-type: none">• Formulaire de soumission dûment rempli, signé et scellé 5%• Bordereau des prix dûment rempli, détaillé par lot, signé et scellé 5%



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



- Prix 20%

CALENDRIER DE LA PASSATION DE MARCHE

Activités	Date
Publication de l'offre	31 Juillet 2024
-Date limite de réception des soumissions	30 Aout 2024
-Évaluation des offres	6 Septembre 2024
-Notification du soumissionnaire	13 Septembre 2024
-Contractualisation	18 Septembre 2024